

Depuis plusieurs années, Afdi Aude mène des actions de coopération avec ses partenaires burkinabés de l'Union des Coopératives Rizicoles de Bama (UCRB). En fin d'année 2021, trois représentants de l'UCRB se sont déplacés dans l'Aude pour un voyage d'échanges Sud/Nord. Au travers des rencontres et séances de travail, de grandes étapes ont été franchies vers l'autonomisation de cette organisation professionnelle agricole et pour la sensibilisation des audois aux enjeux des riziculteurs de Bama. Dans cette lettre d'informations, retrouvez un point de situation au Burkina Faso, le retour sur ce voyage d'échanges et les dernières nouvelles d'Afdi.

Point de situation au Burkina Faso

[Article rédigé par Afdi Pays de la Loire en février 2022 – sources : ACF, Fewsnets, Le Monde, Le Pays, AFDI]

Renversement politique du 24 janvier 2022

Le Burkina Faso est depuis près de sept ans dans une spirale de violences attribuées à des mouvements djihadistes affiliés à Al-Qaida et à l'Organisation Etat Islamique, qui ont fait plus de 2 000 morts et contraint au moins 1,5 million de personnes à fuir leurs foyers. Compte tenu de ce contexte dégradant, les protestations de la société à l'encontre des autorités gouvernementales se sont multipliées ces derniers mois et ont abouti le 24 janvier 2022 à un renversement du pouvoir en place par la junte militaire.

Avec ce coup de force, une nouvelle période d'interrogations s'ouvre pour le pays des Hommes intègres. "Quels lendemains pour le Burkina Faso ?"

Le Pays espère que "la situation n'expose pas (sa population) à de lourdes sanctions internationales", à l'image du Mali. Le journal burkinabè estime qu'il est temps, "de revoir de fond en comble le système

électoral", "pour qu'au-delà de la légalité des urnes", les présidents élus "aient la légitimité nécessaire pour être à l'abri des coups d'État".

Dans le décret, du 2 février 2022, le président du Mouvement patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR), le Lieutenant-colonel Damiba a décidé de la dissolution des conseils des collectivités territoriales, qui seront remplacés par des délégations spéciales : c'est la fin de mandat pour les maires actuels.



Impact sur les actions soutenues par le réseau Afdi

Plusieurs Organisations Paysannes, soutenues par le réseau Afdi, mènent des actions de plaidoyer en lien avec les collectivités : pour faciliter l'installation des jeunes en agriculture, pour un accès aux marchés institutionnels comme celui des cantines... Avec les dissolutions des collectivités territoriales, toutes les précédentes démarches de sensibilisation des élus locaux vont devoir être reprises.

Préoccupée par la situation, la Confédération Paysanne du Faso a publié un communiqué de presse le mercredi 02 février, pour inciter les nouvelles autorités du pays à prendre en compte les besoins des agriculteurs familiaux : <http://lefaso.net/spip.php?article110939>

Voyage d'échanges Sud/Nord dans l'Aude

En novembre 2021, après une interruption de deux ans des déplacements internationaux pour leurs actions de coopération, Afdi Aude a accueilli trois représentants de l'Union des Coopératives Rizicoles de Bama (UCRB), organisation professionnelle agricole de riziculteurs à l'ouest du Burkina Faso.



La délégation était composée de Soumana SANOU, Président de l'UCRB, Mahamadou KONKOBO, Trésorier et Madou SON, Coordonnateur.

Pendant une semaine, les représentants de l'UCRB ont rencontré les partenaires et financeurs des actions de coopération en cours et à venir, qui ont tous répondu présents à l'invitation d'Afdi Aude : un grand merci au Département de l'Aude, à Occitanie Coopération, l'ASODIA, à la chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, au lycée Charlemagne à Carcassonne et CFPPA des Pays d'Aude, à la CAVALE et à tous les membres et adhérents de l'association !

Avec l'ASODIA à Castanet-Tolosan



Avec la CAVALE à Limoux



Un programme riche en échanges qui a permis de travailler sur des actions de coopération pour l'année à venir, de rencontrer de nouveaux partenaires pour développer des actions sur les thématiques de la gestion de l'eau et du changement climatique et enfin de concrétiser le jumelage entre les coopératives CAVALE de Limoux et l'UCRB de Bama. En fin de semaine, Afdi Aude a organisé une soirée ciné-débat au cinéma Veo de Castelnaudary pour partager l'histoire du Burkina Faso et sensibiliser la population audoise aux enjeux de ce pays. Un franc succès avec 80 participants pour la projection du film « Sankara n'est pas mort » suivi d'un débat portant des regards croisés sur la coopération internationale en présence des représentants de l'UCRB, de membres d'Afdi et de Valérie Dumontet, vice-président du Département de l'Aude déléguée à la démocratie, la jeunesse et les relations internationales.

ZOOM SUR LE JUMELAGE CAVALE – UCRB !

La coopérative CAVALE et l'Union des Coopératives Rizicoles de BAMA se sont rencontrées à Limoux le lundi 07 Novembre, sous le haut patronage d'Afdi Aude pour mettre en place de façon effective leur partenariat naissant. 3 sujets ont été abordés lors d'une intense journée de travail :

- ✓ Le projet de décortiqueuse du riz, pour laquelle l'UCRB bénéficie d'une avance de trésorerie d'un Fonds Français (le FREDIC), géré par l'ASODIA. Ce projet vise à donner de la valeur par ce procédé au riz paddy en le transformant en riz blanc décortiqué, créant ainsi des emplois et des ressources pour l'union de coopératives.
- ✓ Le projet de moulin à huile de la Cavale (le Moulin du Sou), pour lequel le Directeur de la Cavale a fait un retour d'expérience, montrant à ses collègues burkinabés que tout ne se passait pas comme prévu au départ, mais qu'il fallait assurer un suivi opérationnel pour pouvoir très rapidement ajuster les actions (investissement, recrutement, économies, communication, nouvelle stratégie commerciale, formations techniques de producteurs, etc...)
- ✓ Des échanges bilatéraux sur des produits qui seraient importés – mangues séchées, anarcade (noix de cajou), beurre de karité – et vendus dans les magasins GAMM VERT de la coopérative. A noter que la coopérative vient de sortir une gamme de savons dont un au beurre de karité justement !

Suite à cette journée, des décisions importantes ont été prises : création d'un groupe WhatsApp permettant des échanges réguliers, mise en place de tableaux de bord et de suivi de trésorerie, renforcement de l'accompagnement du comptable de l'UCRB et des documents comptables qui seront élaborés pour le suivi analytique du projet.

Agriculteurs français et développement international (Afdi) : mieux nous connaître

Association de solidarité internationale, de droit français, Agriculteurs français et développement international (Afdi) a pour ambition de soutenir les agriculteurs familiaux des pays en développement dans leur volonté de vivre dignement de leur métier et d'assurer la relève, au sein de leurs exploitations agricoles et des organisations paysannes (OP).

Ancrée dans le territoire français, Afdi poursuit trois missions complémentaires et indissociables :

- **S'engager en faveur des agricultures familiales** : Afdi accompagne les OP partenaires dans la construction d'argumentaires politiques.
- **Soutenir les initiatives des OP partenaires des pays du Sud** : Afdi favorise leur renforcement institutionnel et organisationnel, et le développement de l'ensemble des services agricoles adaptés aux besoins de leurs membres.
- **Sensibiliser les (futurs) professionnels français du monde agricole et rural à la solidarité et à la citoyenneté** : Afdi intervient auprès des apprenants de l'enseignement agricole et mobilise les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) françaises dans des actions de solidarité internationale.

Afdi est composée de représentants d'OPA françaises et de personnes mobilisées individuellement, en grande majorité des professionnels de l'agriculture (agriculteurs, cadres, techniciens). Ces femmes et ces hommes engagés dans la coopération internationale s'appuient sur leurs expériences syndicales, économiques et sociales pour contribuer à l'atteinte des objectifs poursuivis par Afdi.

En basant son action sur les échanges professionnels entre pairs – de paysans à paysans, de cadres à cadres, d'organisations à organisations – et le partage de savoir-faire, Afdi développe une approche visant une solidarité paysanne mondiale autour du métier d'agriculteur.

Dans le département, Afdi Aude est une association de plus de 40 adhérents et 10 membres actifs au sein du bureau de l'association. Salariés ou retraités du monde agricole, de Castelnaudary à Narbonne en passant par Limoux, les membres de l'association se mobilisent pour mener des actions de coopération avec les riziculteurs de Bama et de sensibilisation à la solidarité internationale.

Assemblée Générale 2021 à Narbonne



Forum des associations de Castelnaudary



Visite du caveau du lycée Charlemagne à Carcassonne avec la délégation de l'UCRB



Ciné-débat au cinéma VEO de Castelnaudary

Vous voulez soutenir nos actions ?

L'activité d'Afdi Aude repose exclusivement sur des bénévoles, actifs et retraités. Pour financer ses actions d'appui aux organisations professionnelles agricoles du Burkina Faso, Afdi Aude mobilise des subventions ou répond à des appels à projets pour lesquels il est nécessaire d'apporter une contribution sur fonds propres de l'association. Nos ressources sont intégralement basées sur les cotisations et dons de ses membres individuels ou des OPA fondatrices et de donateurs du grand public.

Parce que votre engagement est indispensable pour soutenir dans le temps nos actions, vous pouvez nous faire parvenir, si vous le souhaitez, le règlement de votre cotisation individuelle 2022.

Veuillez recevoir Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Jacques Maubuisson
Président d'Afdi Aude

Pour nous contacter : afdiaudecontact@laposte.net

Règlement en ligne par virement

Adhérez en ligne de façon sécurisée sur : www.helloasso.com/associations/afdi-aude

HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à AFDI Aude. Une contribution facultative au fonctionnement de HelloAsso vous sera proposée avant la validation de votre adhésion : celle-ci est fixée par défaut à 4,25€ mais peut être modifiée ou supprimée avant paiement. Vous recevrez automatiquement votre carte d'adhérent et un reçu fiscal (déduction d'impôts à hauteur de 66%).

Règlement par chèque et voie postale

Complétez et renvoyez le coupon d'adhésion ci-dessous accompagné d'un chèque par voie postale à :
Afdi Aude, « Ferme de Loudes » 670 avenue du Dr Guilhem 11400 Castelnaudary

BULLETIN D'APPEL A COTISATION 2022 (Adhérent individuel)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Mail :

.....

Je souhaite adhérer à Afdi Aude pour l'année 2022. Montant à régler : 25 euros

et/ou je fais un don de€

Dans tous les cas, un avoir fiscal sera établi en votre faveur (réduction d'impôt à hauteur de 66%)

Suivez l'actualité de l'association sur www.facebook.com/AfdiAude

Partenaires techniques et financiers



Les actions d'Afdi Aude sont soutenues par nos membres fondateurs

